

Marché de prestation d'hôtesse d'accueil

M-Afnic/2022-08/52

Questions / Réponses :

Dans le cadre de l'Appel d'Offres Marché de prestation d'hôtesse d'accueil / Code CPV principal : 79620000 Prestation d'accueil, nous souhaiterions savoir s'il est possible d'organiser une visite de site ?

La prestation ne s'y prête pas. Nous n'avons pas prévu de visites sur le site car notre site ne présente pas de difficulté particulière. Situé sur 1 étage, il se trouve un point d'accueil central.

Ce sont des locaux d'activité tertiaire uniquement.

Dans le cadre de la consultation prestation d'accueil pour l'AFNIC dans le paragraphe 2.3.1, il est question d'une éventuelle reprise.

Pouvons-nous déjà avoir les éléments salariaux (salaire, prime, avantages et ancienneté) du candidat qui serait à reprendre, afin de répondre au plus juste.

Ancienneté de l'hôtesse d'accueil : depuis le 18/09/2017

Éléments salariaux :

- un salaire minimum de 1500 euros net
- une prime assiduité de 45 euros
- Des tickets restaurant
- une mutuelle
- 50% remboursement ticket transport
- Un CE